

Conseil Communal

Séance du 6 septembre 2021

Réponse à l'interpellation de M. Pierre EYBEN

Monsieur le conseiller,

J'ai bien pris connaissance de votre interpellation.

Je constate que vous avez modifié votre intervention, et intelligemment, par rapport au texte que vous m'avez envoyé. Je pense que cela va dans le bon sens.

En effet, permettez-moi de vous dire que votre groupe a modifié et c'est heureux a modifié son analyse depuis le mois de janvier. Je suis allé revoir dans les archives récentes du conseil où Vert Ardent interpellait le collègue en janvier dernier pour demander, je cite, l' « *enlèvement du mur anti crues de kinkempois* » après vous être interrogé sur son utilité.

A l'époque nous avons eu une réponse prudente et je ne peux que rétrospectivement remercier celles et ceux qui, avec moi, avaient pris cette décision.

Nous serons d'accord pour dire que l'habitat urbain est celui qui est le plus respectueux de l'environnement, car il est extrêmement dense.

Et à cet égard, la Ville de Liège, si on veut bien reprendre à l'intérieur des municipalités, les catégories de ville, est très densément urbanisée. A cet égard, elle est vertueuse puisqu'elle a une grande densité d'habitants au km².

Je cite votre texte initial où vous écrivez « or Liège est un mauvais élève en la matière ». Je ne peux pas être tout à fait d'accord avec vous, même si je vais vous rejoindre dans quelques instants. Vous avez corrigé oralement : « Liège et les communes de la région sont de mauvais élèves ».

Là où nous pouvons être d'accord, c'est pour regretter l'urbanisation intensive autour de Liège, qui ramène dans la vallée, c'est-à-dire sur le territoire Liégeois, beaucoup d'eau de ruissellement.

Sur notre territoire, la superficie occupée par le bâti ne représente que 21% du territoire, chiffres récents tirés de l'analyse contextuelle de notre Schéma de développement territorial. Ensuite, en rapportant cette superficie construite sur le nombre d'habitants on constate que nous sommes les plus économes en termes de consommation de terre, et de loin.

Le problème serait de refuser tout projet à Liège, et de voir que ces projets iraient s'implanter dans les communes proches. C'est justement ce phénomène qui a accéléré les effets des pluies diluviennes tombées mi-juillet.

Cela dit, je suis d'accord avec vous pour dire que nous devons – malgré cela – mener une réflexion sur nous-mêmes, et nous ne manquerons pas de le faire.

Mais nous devons aussi nous battre ensemble pour que la Région édicte des règles pour que nous ne soyons pas les seuls à prendre ce type de décisions. Je nuance votre analyse mais je partage vos conclusions.

Et nous verrons cela à travers les travaux du schéma de développement territorial puisque c'est vraiment l'endroit où il faut parler de cela, et le débat arrive au Conseil.